



Décembre 2025 Spéciale Indicateurs 2026



Sommaire :

- ◆ Nos indicateurs 2026 se précisent
- ◆ CPTS et réseau France Santé
- ◆ Grève des médecins du 5 au 15 janvier
- ◆ CLSM Plateau nord : groupe de situations complexes adultes
- ◆ Cela peut vous intéresser !
- ◆ Agenda

Les négociations qui se sont tenues en novembre n'ont pas permis d'aboutir à des indicateurs définitifs. Il est prévu une **nouvelle réunion le 6 janvier** entre notre conseil d'administration, la CPAM et l'ARS.

⚠ Nous partageons avec vous les thèmes qui sont toujours en discussion :



Santé des femmes



- 👉 Création d'un parcours de dépistage et de prise en charge de l'endométriose, avec pour objectif de réduire les délais de diagnostic,
- 👉 Organisation d'une formation sur le parcours de dépistage et de prise en charge de l'endométriose à destination de tous les professionnels de santé du territoire,
- 👉 Mise en place d'ateliers collectifs post-partum pour les habitants de Caluire.



Addictions



- 👉 Maintien du parcours addictologie,
- 👉 Formation au repérage précoce et à l'intervention brève ainsi qu'à la prescription de substituts nicotiniques dans le cadre du sevrage tabagique,
- 👉 Nombre de substituts nicotiniques délivrés sur le territoire.



Activité physique



- 👉 Maintien du parcours sport santé (objectifs : 50 patients inclus),
- 👉 Organisation d'ateliers "prévention de la santé" (prévention des blessures, gestion des émotions, nutrition) réalisés auprès des clubs sportifs de Caluire.



Sorties d'hospitalisation



En vue de la fermeture du PRADO, la CPAM demande aux CPTS de gérer les sorties d'hospitalisation des patients chroniques. Cela va se traduire dans notre avenir par trois indicateurs :

- 👉 Formalisation du processus de gestion des sorties d'hospitalisation de patients atteints de pathologies chroniques avec un établissement partenaire du territoire,
 - 👉 Signature d'une convention avec un établissement partenaire,
 - 👉 Nombre de patients du territoire ayant bénéficié dans l'année du processus de sorties d'hospitalisation (objectif : 15 patients).
- L'établissement du territoire avec lequel nous pourrions établir ce partenariat pourrait être l'Infirmerie Protestante.



Prévention en milieu scolaire



- 👉 Maintien dans les deux collèges de Caluire des séances auxquelles tous les professionnels de santé peuvent participer.
- 👉 Pour février 2026, il reste 7 créneaux à pourvoir sur le thème de la santé sexuelle auprès des élèves de 3ème du collège Lassagne. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).



Actions communes de prévention



- 👉 Augmentation du nombre de kits de dépistage du cancer colorectal délivrés dans l'année par les pharmacies du territoire (objectif : 1000 kits délivrés),

👉 Participation et mise en place d'actions de prévention en lien avec le calendrier départemental établi pour 2026 par l'ARS, la CPAM et l'inter-CPTS.



Accompagnement des professionnels



- 👉 Maintien des réunions pluriprofessionnelles,
- 👉 Maintien des groupes de pairs,
- 👉 Formation à la démarche motivationnelle en santé afin d'améliorer les messages de prévention portés auprès des patients/du public (conseils courts, entretiens motivationnels...),
- 👉 Formation à la gestion des conflits ainsi qu'à la communication non violente.
- ✖ Suppression de l'indicateur sur les groupes de parole.
 - Discussion en interne pour maintenir ces groupes.



Personnes âgées



- ✖ Suppression de l'indicateur sur les personnes âgées.
 - Discussion en interne pour travailler sur la sécurisation du maintien à domicile des personnes âgées.



Santé mentale



- ✖ Suppression de l'indicateur sur la santé mentale.
 - Discussion en interne du maintien ou non du groupe d'habiletés sociales en co-encadrement orthophonistes/Vinatier.

Les négociations sont toujours en cours mais vous pouvez d'ores et déjà rejoindre les groupes de travail pour un démarrage immédiat après la signature de l'avenant.



Rejoignez nos groupes de travail !

Lors de la séance plénière du 16 décembre, l'Assemblée Nationale a adopté le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026. Plusieurs dispositions de ce texte autour de France Santé - Article 63, anciennement Article 21 bis - présentent un intérêt particulier pour les CPTS.
En résumé :

- 👉 le déploiement de France Santé se fera via la labellisation de structures : maisons et centres de santé, cabinets de groupe, établissements de santé dont les hôpitaux de proximité, médicobus (liste non exhaustive) ;
- 👉 le financement des structures labellisées sera assuré via les ACI pour les MSP et les centres de santé. Pour les structures ne relevant pas de ces accords, le financement sera mobilisé au titre du FIR ;
- 👉 des négociations conventionnelles en vue de conclure un avenant à l'ACI CPTS seront engagées durant le 1er semestre 2026 afin de prévoir les modalités de soutien des CPTS au réseau « France santé ».

S'il pose un cadre général, de nombreux éléments opérationnels restent à définir. Bien que les premières labellisations aient déjà été effectuées, elles n'entraînent à ce stade aucune obligation. Une fois le cahier des charges finalisé, les instances (ARS, préfectures) reprendront contact avec les structures concernées afin de leur proposer la signature d'un contrat précisant les missions ainsi que les modalités de financement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée des discussions nationales.



A l'appel d'une majorité de syndicats professionnels une **grève massive des médecins libéraux** (secteurs 1, 2 et 3, spécialistes et généralistes) aura lieu du 5 au 15 janvier 2026 (cabinets fermés). Ceux-ci dénoncent une atteinte à l'activité libérale et à la liberté d'exercice dans le PLFSS 2026.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce mouvement national.

Ce groupe, du Conseil Local de Santé mentale, s'adresse à tout professionnel œuvrant sur les territoires de Rillieux, Caluire et Neuville.

Il est composé de membres issus à la fois de la psychiatrie, du social et du logement et vise à **analyser des situations individuelles complexes liées à des problématiques de santé mentale**. Il a vocation à aider les professionnels à surmonter les obstacles rencontrés dans leurs accompagnements dont la situation est « bloquée ».

Chaque groupe traitera une à deux situations par instance. En fonction des demandes, la fréquence sera éventuellement ajustée.

Il existe différents documents de référence :

- 👉 une **charte de fonctionnement** qui présente les critères des situations présentées. Cette charte sera à signer par toute personne mobilisée dans le cadre de ce groupe,
- 👉 un **courrier usager** qu'il est possible d'utiliser pour recueillir l'accord de l'usager concerné, dans le cas où l'accord oral serait difficile à obtenir. (Sans l'obtention de cet accord, la situation sera présentée de manière anonyme).

Les prochains groupes auront lieu :

- **Mardi 24 février de 10h à 12h à Rillieux-la-Pape**
- **Mardi 16 juin de 13h30 à 15h30 à Rillieux-la-Pape**

Pour solliciter ce groupe et présenter des situations, il est nécessaire de remplir une **fiche de saisine** à renvoyer par mail, deux semaines avant la tenue des groupes à Helene.SALSI@ch-le-vinatier.fr

Retrouvez tous les documents sur notre site internet



Documents du CLSM

Rencontres et soirées thématiques externes :

- 🟡 **Workshop parcours ville-hôpital en cancérologie : un atelier pour réfléchir ensemble** par Unicancer, les centres de lutte contre le cancer et le Centre Léon Bérard
 - 📍 Tour INCITY (Part-Dieu) - Lyon 3ème
 - 📅 mardi 27 janvier 2026 de 17h à 21h
 - ➡️ **Inscription obligatoire et gratuite : [cliquez ici !](#)**
- 🟡 **Webinaire consacré à la mise en place d'un dispositif de signalement et de gestion des évènements indésirables en CPTS** par la FemasAURA&Co et le CEPPRAAL
 - 📍 Format en ligne sur inscription
 - 📅 Jeudi 29 janvier 2025 de 13h à 14h

Thèses et mémoires

Nous recevons toujours des demandes de participation à des études ou questionnaires pour alimenter des thèses ou des mémoires.
Vous en trouverez quelques-unes ci-dessous avec les liens pour participer.
Merci pour l'aide que vous pourrez apporter à ces étudiant(e)s.

A destination des médecins :

► Mémoire de fin d'études d'orthophonie sur *l'Obstruction Laryngée Induite à l'Effort (OLIE)*, état des lieux des connaissances et de la pratique des médecins dans sa prise en soin (5 à 10 minutes)  [cliquez ici !](#)

A destination de tout professionnel autour de la petite enfance :

► Mémoire de fin d'études d'orthophonie sur **les pratiques et les besoins en termes de prévention sur l'utilisation de la tétine** (5 minutes)  [cliquez ici !](#)

- | | | |
|---|--|---|
| • 2 janvier
Fermeture des bureaux | • 20 janvier
Rencontre avec le GHN | • 22 janvier
Réunion CSAPA |
| • 6 janvier
Réunion ACI | • 20 janvier
Psychologues :
Groupe de pair | • 27 janvier
Conseil d'administration |
| • 19 janvier
CLSM : COPIL | • 20 janvier
CLSM :
commission sensibilisation en santé mentale | • 29 janvier
Groupe santé mentale |
| • 20 janvier
Tutorat Dr BOISSY | | |

[Accéder à l'agenda](#)



Vous souhaitez participer à nos actions ou proposer un projet :
contactez notre coordonnateur 06.27.51.89.35
ou notre chargée de mission santé 06.61.53.31.23

[Rejoindre l'espace adhérent](#)

[Vous souhaitez nous rejoindre ?](#)

[Se connecter](#)

[Adhérez à la CPTS](#)



CPTS Caluire

14 rue Pasteur, 69300, Caluire et Cuire

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter et/ou que vous adhérez à la CPTS Caluire.

[Se désinscrire](#)